

COMMUNE DE VABRES L'ABBAYE

**Département de l'Aveyron
Arrondissement de Millau
Canton de Saint-Affrique**

Nombre de Conseillers en exercice : 15
de Présents : 13
de Votants : 15

Vote : Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

**Extrait du Registre
Des délibérations du Conseil Municipal
Séance du Vendredi 20 Mars 2026**

L'an deux mil vingt-six, le vingt mars à 18h30, le conseil municipal de Vabres l'Abbaye, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Frédéric ARTIS, maire.

Étaient présents : M. ARTIS Frédéric, Mme ARTIS Géraldine, M. CAILHOL Gérard, Mme DELMAS Lidwine, Mme DURAND Sophie, M. MARAVAL Loïc, Mme MENRAS Nicole, Mme METGE Magali, Mme NEGRE Isabelle, M. PRIVAT Gaëtan, M. ROUSTAN Sébastien, M. ROZENZWEJG Henri-Jean, Mme RUDELLE Geneviève.

Secrétaire de séance : Mme RUDELLE Geneviève

Procurations : M. BERNARD Arnaud à M. ROUSTAN Sébastien, M. DURAND Damien à M. MARAVAL Loïc

Date de la convocation : 16 mars 2026

Objet : Fixation du nombre des adjoints.

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-2 ;
Considérant que les conseillers municipaux déterminent le nombre des adjoints au Maire dans la limite de 30% de l'effectif légal du conseil municipal ;

En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal de fixer à 4 (quatre) le nombre d'adjoints au Maire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

FIXE à 4 (quatre) le nombre d'adjoints au Maire.

Ainsi délibéré à VABRES L'ABBAYE
Les jour, mois et an susdits
Suivent les signatures au Registre
POUR EXTRAIT CONFORME
Signé : Le Maire
Frédéric ARTIS



La secrétaire de séance
Geneviève RUDELLE